



HAL
open science

Licence professionnelle Procédés de traitement et de valorisation des rejets

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Procédés de traitement et de valorisation des rejets. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02039462

HAL Id: hceres-02039462

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039462v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Procédés de traitement et de valorisation des rejets

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologie

Établissement déposant : Université Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Biotechnologies spécialité Procédés de traitement et de valorisation des rejets* a été ouverte en septembre 2006. Elle a pour objectif de former des cadres intermédiaires capable de proposer des systèmes de traitement ou de valorisation, d'améliorer le fonctionnement de systèmes existants, de suivre et optimiser le fonctionnement d'installations, de communiquer avec les donneurs d'ordre et partenaires. Elle est adossée au département de génie chimique - génie des procédés de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lorient et bénéficie ainsi d'une mise en commun de plateaux techniques.

Le cursus est proposé en alternance et s'articule autour de huit unités d'enseignements (UE) scientifiques, technologiques et transverses et de deux unités d'enseignement qualifiées de « Mission en entreprise », représentant un total de 32 semaines en situation professionnelle.

Les enseignements sont diversifiés : microbiologie, chimie, mécanique, automatisme, génie des procédés..., avec une orientation plus forte vers le traitement des eaux que vers d'autres types d'effluents.

Les entreprises partenaires exercent dans des secteurs d'activité variés : bureau d'étude, société de traitement ou d'analyse et de contrôle des eaux, cosmétiques, pharmacie, chimie, traitement et gestion des déchets.

L'ensemble de la formation se déroule sur le site universitaire de Pontivy qui constitue une délocalisation de l'IUT de Lorient.

Les métiers visés à l'issue de la formation sont principalement : responsable d'unités de traitement des eaux, responsable de traitement des déchets, chargés d'exploitation d'unités d'incinération ou de détoxification.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence professionnelle s'intègre dans l'offre de formation de l'université de Bretagne-Sud sur les grandes thématiques du génie des procédés, des biotechnologies et du traitement des déchets. Elle se positionne comme une spécialisation à l'issue du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie chimique - Génie des procédés* de l'IUT de Pontivy ou à l'issue d'une licence *Biologie et environnement*. Elle est bien intégrée dans le tissu des organismes de recherches locaux et des industries locales.

Les activités de recherches développées sur le site sont en relation avec les orientations de la licence professionnelle, les travaux des enseignants-chercheurs concernent les bioprocédés, le *downstream processing* et le génie industriel alimentaire. La collaboration avec la plateforme technologique du site de Pontivy dédiée aux procédés, aux diagnostics environnementaux et aux bio-ressources favorise les contacts avec les entreprises et contribue à l'obtention de contrats d'apprentissage. Elle peut également permettre la réalisation de projets d'étude.

L'équipe pédagogique, qui est composée d'intervenants extérieurs, d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de lycée, est assez hétérogène et souffre d'un manque de régularité dans son recrutement. L'animation pédagogique est supportée par deux enseignants. Les intervenants extérieurs assurent une part assez importante des enseignements (40%) alors que leur recrutement semble difficile à assurer.

Les étudiants sont majoritairement issus de Brevet de technicien supérieur (BTS) et de DUT, une capacité d'accueil a été fixée par la région Bretagne à 18 étudiants. Il existe une bonne coopération avec les entreprises partenaires de la licence professionnelle, qui interviennent à la fois pour accueillir des apprentis, qui participent à la formation, aux jurys et au conseil de perfectionnement.

Le fonctionnement en alternance permet l'acquisition rapide des compétences professionnelles :

- Le calendrier d'alternance est construit de manière progressive (de 3 à 11 semaines passées en entreprise).
- Le livret de l'alternant définit les missions du stagiaire, maintient le dialogue et assure le suivi entre le maître de stage et le tuteur universitaire.
- Deux évaluations sont réalisées au cours de la période en entreprise, ce qui permet de suivre la progressivité du stagiaire.

Plusieurs bilans sont réalisés avec les étudiants au cours de l'année, et même s'ils ne sont pas toujours formalisés, ils alimentent le conseil de perfectionnement. La participation des entreprises à ce conseil conduit à l'aménagement du contenu des programmes afin d'assurer au mieux l'adéquation emploi-formation.

Le jury de la licence professionnelle est composé pour moitié de personnalités extérieures et pour moitié d'enseignants.

Le suivi des diplômés est conduit par l'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'IUT selon la procédure nationale. Il n'est pas fait de suivi en interne à la formation sinon à la marge pour garder le contact avec les anciens étudiants. Aucune analyse détaillée et précise n'est faite, en termes de durée d'accès à l'emploi, de type d'emploi, de salaire, de bassin d'emploi... Même si les premières enquêtes effectuées sur les promotions 2010 et 2011 indiquaient une bonne insertion professionnelle, on constate une tendance à la poursuite d'études sur la promotion 2012. L'absence d'enquête interne ne permet pas de savoir si cette tendance a été confortée ou non.

Points forts :

- Formation dispensée en alternance qui permet aux étudiants de s'impliquer pleinement dans l'entreprise, qui garantit une adaptabilité des enseignements dispensés aux besoins rencontrés et qui assure une forte professionnalisation.
- Une réelle implication des professionnels dans la formation à la fois pour prendre des apprenants ou pour des interventions en enseignement.
- Une bonne collaboration sur le site de Pontivy au travers des liens avec une équipe de recherche et la mise à disposition d'une plateforme technologique.

Points faibles :

- Le nombre d'étudiants inscrits en baisse et le faible nombre d'admis à l'issue d'une deuxième année de licence (L2).
- Le nombre trop faible d'enseignants impliqués dans la formation (60% des heures enseignées) et le manque de régularité dans l'équipe pédagogique en général.
- L'augmentation du nombre d'étudiants poursuivant leurs études et une insertion professionnelle à surveiller.
- L'absence d'enquête interne sur le devenir des diplômés à 6 mois ou 1 an conduit à un manque d'analyse sur l'insertion professionnelle.
- L'absence d'autoévaluation de la formation ne permet pas d'anticiper sur l'avenir de la spécialité.
- Il n'y a pas d'étudiants recrutés en contrat de professionnalisation.

Recommandations :

La formation semble être en adéquation avec les besoins actuels des entreprises et l'accompagnement des étudiants au sein de la structure est très satisfaisant. Même si les relations avec les partenaires industriels sont bien instaurées, il apparaît nécessaire de stabiliser l'équipe pédagogique à la fois autour des intervenants extérieurs mais également autour d'enseignants et d'enseignants-chercheurs référents.

Des efforts doivent être faits pour valoriser la licence professionnelle et la rendre attractive auprès des étudiants de L2.

Les enquêtes effectuées par l'observatoire rendent compte de situations stabilisées : il est cependant nécessaire de réaliser des enquêtes intermédiaires, 6 mois ou 1 an après l'obtention du diplôme, pour être plus réactif et proposer rapidement des adaptations.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est en adéquation avec les objectifs du diplôme.</p> <p>La formation dispensée en alternance se découpe en 524 heures d'enseignement et 32 semaines de mission en entreprise.</p> <p>80 heures sont dévolues aux enseignements transverses (management, aspects juridiques, communication et anglais)</p> <p>Les enseignements dispensés sont en adéquation avec les objectifs de la formation, ils sont relativement diversifiés (microbiologie, chimie, mécanique, automatisme, génie des procédés) même si l'on observe une orientation plus forte vers le traitement des eaux que vers d'autres types d'effluents.</p> <p>Le volet consacré à la mise en situation professionnelle est conséquent : 32 semaines.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation se positionne comme une spécialisation à l'issue du DUT <i>Génie chimique - Génie des procédés</i> de l'IUT de Pontivy. Elle permet d'offrir un parcours professionnalisant aux étudiants issus de la licence mention <i>Biologie et environnement</i>. La plus-value par rapport au DUT <i>Génie chimique - Génie des procédés</i> n'est pas clairement explicitée.</p> <p>Au niveau local, on note une bonne intégration de la LP dans le tissu des organismes de recherches et des industries.</p> <p>La concurrence nationale est plus rude puisque l'on dénombre une vingtaine de LP ayant la dénomination « Protection de l'environnement » avec pour bon nombre d'entre elle une spécialisation dans le traitement des eaux</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée d'intervenants extérieurs et d'enseignants dont les origines sont hétérogènes : enseignants-chercheurs, doctorants, enseignants de lycée. La participation des intervenants extérieurs dans les enseignements est élevée (40%). L'équipe pédagogique manque de stabilité, et souffre d'un turn-over régulier.</p> <p>L'animation de la licence professionnelle repose sur deux personnes qui assurent les fonctions de responsable de formation et de directrice d'étude.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Il convient d'être attentif aux effectifs qui sont presque toujours inférieurs à la capacité maximale (18-20 apprentis).</p> <p>Le nombre d'inscrits issus de L2 est faible et la proportion de BTS a parfois été importante. L'attractivité de ce diplôme et la qualité du recrutement est difficile à évaluer en absence de données sur le nombre et l'origine des postulants.</p> <p>Un point de vigilance doit être apporté concernant les poursuites d'études qui passent de 0 à 4 selon les enquêtes de 2013 et de 2014.</p> <p>Il est envisagé d'inscrire des étudiants en contrat de professionnalisation mais aucun élément d'analyse ne figure dans le dossier.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation se situe sur le même site qu'une équipe de recherche dont les activités concernent les bioprocédés et les biomolécules. Il n'y a pas de conférences ou d'animation autour de la recherche proprement dite.</p> <p>Le lien avec la recherche tient aux enseignants-chercheurs impliqués dans cette formation et membres d'une équipe de recherche.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation se réalisant en alternance, la place de la professionnalisation est, de ce fait, très importante et est garantie par l'entreprise d'accueil. Les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de contrat d'apprentissage. Un nombre important d'heures d'enseignement est réalisé par des professionnels du secteur.</p> <p>La formation s'appuie sur une plateforme technologique également située sur le site de Pontivy qui permet de favoriser des partenariats avec les entreprises. Ce contact avec la plateforme peut aider les étudiants à trouver une entreprise partenaire pour établir leur contrat d'apprentissage.</p> <p>Les professionnels du secteur sont fortement présents dans l'enseignement malgré une irrégularité des interventions.</p> <p>Le calendrier et le rythme de l'alternance est bien construit avec une période longue de 32 semaines en entreprise</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est lisible et complète</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les périodes en entreprise sont importantes (13 et 19 semaines successivement) et le planning de l'alternance est bien équilibré.</p> <p>Les modalités et l'évaluation des missions en entreprise sont claires et bien exposées aux étudiants. Un tuteur enseignant est affecté à chaque apprenti et il lui rend visite 2 à 3 fois par an. Les missions de l'étudiant et son comportement sont consignés dans un contrat de liaison.</p> <p>Les apprentis bénéficient d'une bonne connaissance de l'entreprise à l'issue de leur LP. Une sensibilisation des nouveaux arrivants sur l'importance du volet professionnel est réalisée en leur demandant d'assister aux soutenances des futurs diplômés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation étant réalisée par alternance, elle n'est pas propice à des mobilités internationales.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est essentiellement composé d'étudiants issus de DUT et BTS avec parfois une part importante de BTS, ce qui est probablement lié à la campagne de publicité effectuée auprès des IUT et des lycées ayant des Sections de technicien supérieur (STS). Il existe néanmoins une diversité entre DUT et BTS recrutés. Il serait intéressant de connaître la sélectivité de la formation : nombre de dossiers reçus versus nombre d'inscrits.</p> <p>Une remise à niveau adaptée au profil de l'étudiant est proposée lors du premier mois de formation. Les étudiants sont accompagnés dès le début du mois de septembre afin de trouver une entreprise partenaire et bénéficient d'informations relatives au contrat d'apprentissage, d'une liste d'entreprises partenaires ainsi que d'une liste des sujets de missions proposées aux promotions antérieures.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est réalisée en alternance par contrat d'apprentissage avec le suivi régulier qui s'impose.</p> <p>Aucun recrutement n'a été effectué sur la base d'une Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou d'une Validation des acquis professionnels (VAP) bien que le dispositif existe à l'UBS.</p> <p>Une adaptation au cas par cas est possible pour les étudiants en situation de handicap ou sportif de haut niveau.</p> <p>Il n'est pas fait d'utilisation spécifique des nouvelles technologies et du numérique, l'utilisation du numérique bien que présent (espace numérique de travail (ENT)) reste encore peu développé. Les étudiants ont accès à l'ENT de l'établissement et utilisent les Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) de façon classique (module de langue et communication).</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes dans tout l'établissement. Il n'est pas donné de détails sur les coefficients de chaque unité d'enseignement. La charte des examens est homogène au sein de l'établissement.</p> <p>Un effort est consenti pour favoriser le contrôle continu mais aucune information n'est donnée sur le nombre d'épreuves et le pourcentage entre contrôle continu et examens terminaux.</p> <p>La composition et le fonctionnement du jury sont clairement définis, le jury est constitué pour moitié d'enseignants et pour moitié d'intervenants extérieurs.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La présence d'un livret de l'alternant permet un bon suivi de l'acquisition des compétences. Ce livret favorise également la connaissance mutuelle de la formation par les trois entités : étudiant, entreprise et IUT. Il s'agit d'un document de liaison contenant les contenus des enseignements, la description des missions au sein de l'entreprise, les évaluations et la progression de l'apprenti au cours de mission.</p> <p>Le supplément au diplôme n'est pas disponible.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé à minima. Seules les enquêtes nationales à 30 mois ont été réalisées par l'observatoire de l'UBS.</p> <p>Le suivi du devenir des étudiants pourrait être largement amélioré compte tenu de la taille des effectifs en réalisant une enquête intermédiaire dans les 30 mois. Les informations relatives au devenir des diplômés ne sont pas utilisées pour améliorer la formation.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle directement après le diplôme est satisfaisant sur la période 2010-2011 (100% et 91%) mais doit constituer un point de vigilance puisqu'il tombe à 62,5% sur la promotion 2012.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an à l'issue du jury.</p> <p>La présence d'un seul apprenant dans le conseil de perfectionnement aux côtés de 4 enseignants et 4 intervenants extérieurs peut être jugée trop faible.</p> <p>L'évaluation de la formation ou des enseignements par les étudiants est faite régulièrement à l'issue de chaque période à l'IUT. Cela étant, les informations pertinentes semblent arriver lors de l'évaluation finale de fin d'année.</p> <p>Cette partie du dossier manque d'éléments d'analyse : quelles remarques ont été faites ? quelles réponses apportées ?</p> <p>Il n'est pas fait état d'une procédure d'autoévaluation en cours de contrat.</p>

Observations de l'établissement

Lorient, le 4 juillet 2016

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
Président de l'Université Bretagne
Sud

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département évaluation
des formations et diplômes
Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Licence Professionnelle PROCÉDÉS DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES REJETS– B2017-EV-0561718N-S3LP170012108-013855-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence professionnelle Procédés de traitement et de valorisation des rejets.

La lecture du rapport du HCERES ne soulève de notre part aucune observation de portée générale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud



Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

